



Saint-Germain-Les-Vergnes



La Gazette

Décembre 2008

N°2



2009

Le Mot Du Maire

Permettez moi de vous souhaiter une très bonne année 2009.

*En ce début d'année, j'ai une pensée particulière pour
les plus fragiles d'entre nous et les personnes isolées.
Je souhaite que la nouvelle année leur apporte espoir et réconfort.*

*Je ne voudrais pas oublier les forces vives de notre commune, toutes celles
et ceux qui s'investissent dans les associations et font preuve de dévouement
et de disponibilité pour animer notre village, qu'ils en soient remerciés et
encouragés à garder cette foi dans le bénévolat au service de tous.*

*Pour garder l'esprit de nos rencontres, je vous invite à nous retrouver
le 17 Janvier pour fêter ensemble l'année nouvelle autour d'une galette des
Rois.*

Bonne et heureuse année 2009

Alain Penot

SOMMAIRE

p 2: Le mot du Maire	p 9 : Internet
p 3: Commerce et artisanat	p 11 : Vie associative
P 4: Budget:analyse financière de la commune	p 12 : Sport
P 6: Ecole- travaux	p 13 : Associations de la commune
P 7: Rencontres	p 14 : Le Marché de Noël
P 8: Environnement	p 15 : Saint Germain pratique

Chez **3D DESIGN** vous serez accueillis par Didier et Claude DEVAUCHELLE qui sont spécialisés dans la broderie et l'impression par sublimation sur les supports textiles et les accessoires, de l'unité à la série.

Ils travaillent avec les particuliers, les entreprises et leurs comités, les clubs sportifs, les associations et les confréries, pour valoriser leur image.

Le site Internet vous permet de découvrir les nombreuses réalisations de cette jeune entreprise qui répond à une demande grandissante dans le domaine de la personnalisation des accessoires.

La broderie est adaptée à tout vêtement ainsi qu'aux accessoires tels que sacs de sports, linge de maison, chabraque (tapis de selle), blasons, bonnets, casquettes, écharpes...

L'impression, si elle est plutôt réservée aux T-shirts, peut aussi être appliquée suivant la nature des tissus, aux chemises et sweat-shirts ainsi que sur des objets tels que tapis de souris, briquets métalliques, tasses MUG. Les occasions de personnaliser un vêtement ou un objet sont multiples : naissance, mariage, anniversaire, cadeaux humoristiques ou publicitaires, cadeaux de fin d'année, remise de diplômes, commémorations...

Un large choix de vêtements personnalisables est à votre disposition à l'atelier, mais vous pouvez aussi apporter vos propres vêtements.

Savoir faire, rigueur, rapidité d'exécution, alliés aux matériels de pointe en impression et broderie vous satisferont pleinement de part la qualité et l'originalité des créations et vous démarqueront avec la certitude que votre cadeau sera apprécié!

Contactez les:

sur le site : www.originaltextile.com

ou par tel : **05 55 27 24 60**

ou à l'atelier : 3D DESIGN

Le bourg 19330 St Germain les Vergnes.



Depuis le mois de juillet, Stéphane BOUILLAGUET s'est installé en tant qu'artisan taxi; il dépend du Ministère de l'Intérieur et de ce fait est habilité à toutes sortes de transports. Son bureau se situe entre la boucherie et l'atelier 3D DESIGN.

Stéphane vous propose un véritable service de proximité: rendez-vous médicaux, services à domicile (courses, pharmacie, coiffeur, marché...) et même Capitaine de soirée!

Vous partez en vacances? Stéphane vous conduira à l'aéroport, aux gares SNCF ou routière ou tout simplement sur votre lieu de villégiature.

Vous aurez donc compris, que, de par cette richesse de services, Stéphane est disponible 7jours sur7 et 24h sur 24. Serviabilité, ponctualité, respect des valeurs humaines, sont les atouts de Stéphane. Vous pouvez lui faire confiance en toutes circonstances.



Pour le contacter, deux numéros à retenir:

06 16 91 34 20

ou

05 55 29 10 00

Analyse financière de la commune réalisée par le comptable du TRESOR Exercices 2003 à 2007

L'observation de l'évolution des lignes budgétaires sur les cinq exercices étudiés montre à l'évidence que, dans un contexte de relative stabilité des recettes de fonctionnement (+ 2,4 %), la commune de St Germain Les Vergnes a connu une forte progression de ses charges courantes (+37%).

Sur cette base, les ratios significatifs de l'analyse financière de la commune se sont dégradés. Les dépenses d'équipement sont ainsi passées de **319 143 € en 2003 à 482 000 € en 2007**, soit une progression de plus de **50 %**.

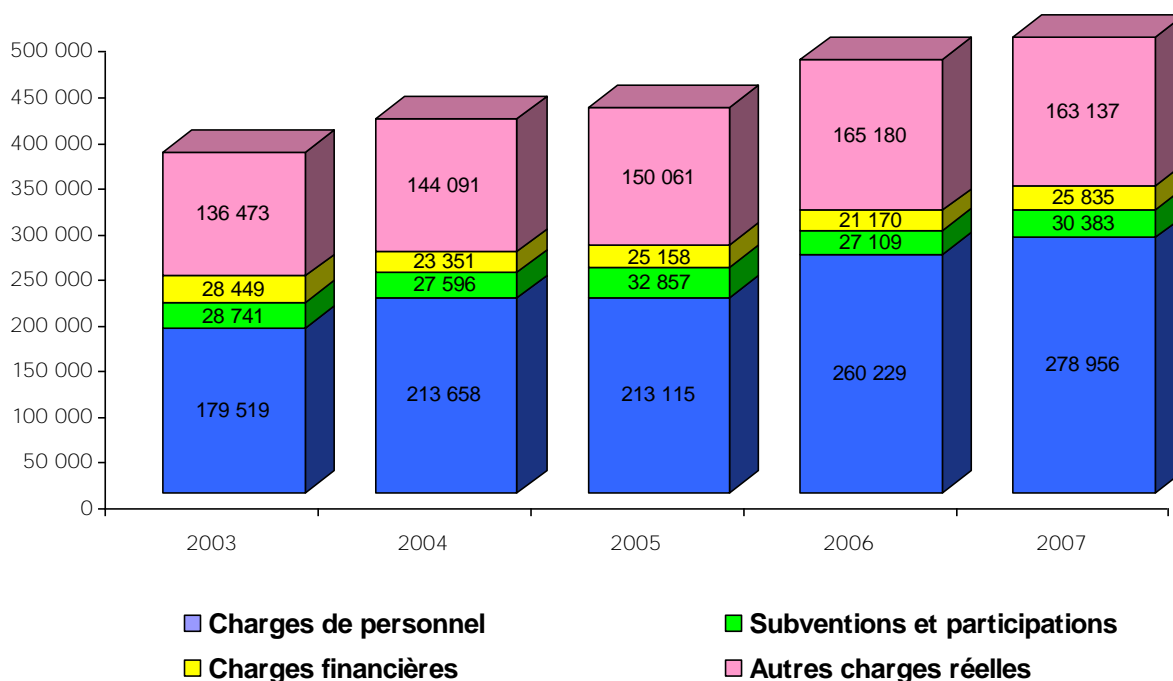
Aujourd'hui, la municipalité doit limiter la progression des investissements non financés par ses propres ressources et réduire parallèlement les charges courantes. En effet, les marges de manœuvres fiscales sont réduites.

I—FONCTIONNEMENT :

A) Charges et produits réels de fonctionnement :

► **Le poids des charges de fonctionnement par habitant** est évalué à **580 €** contre une moyenne départementale de **614 €** et régionale de **639 €**. Les charges du personnel communal représentent plus de la moitié des charges de fonctionnement (**55,98%**) elles ont augmenté de plus de **50 %** entre 2003 et 2007. Cette hausse se traduit par une dépense de **321 €** par habitant alors que pour les communes de taille comparable, la moyenne se situe plutôt à **265 €**.

Évolution des charges réelles (montant)



► **Les ressources fiscales** représentent **32 % des recettes de fonctionnement**. La situation de la commune est dans ce cas proche des moyennes constatées aux niveaux départemental (**35%**) et régional (**33 %**).

B) Capacité d'autofinancement :

La capacité d'autofinancement représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursement de dettes, dépenses d'équipement ..)

Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles.

En cinq ans, **la capacité d'autofinancement brute** (avant remboursement du capital de la dette) de la commune a diminuée de plus de **100 000 €**. Elle est en baisse constante.

Toutefois, la capacité d'autofinancement représente pour la commune une recette de **95 € par habitant** alors que la moyenne départementale est de **167 €** et la moyenne régionale de **164 €**.

La commune doit désormais poursuivre l'objectif de reconstituer sa capacité d'autofinancement afin de disposer de meilleurs marges de manœuvres financières.

II—INVESTISSEMENT :

L'ensemble des dépenses d'investissement comprend les travaux d'équipements, remboursement de dettes, acquisitions et autres ...)

Parallèlement l'ensemble des moyens financiers dont dispose la commune est constitué par l'excédent de fonctionnement, les dotations de l'Etat, les subventions, les emprunts ...

Sur l'exercice 2007, le niveau de capacité d'autofinancement net constaté est parmi les plus faibles de la période (2003-2007)

A) Financement disponible :

Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes.

Il diminue de **10 % entre 2006 et 2007**. Son niveau apparaît faible compte tenu des projets d'investissement de la commune qui a inscrit à son budget **482 000 €** de dépenses. La commune doit nécessairement recourir à l'emprunt pour financer ses projets.

B) Financement des investissements :

Les dépenses d'équipement sont très importantes et sont en constante augmentation de 2003 à 2007.

Le financement disponible est, pour chacun des exercices, inférieur aux dépenses prévues, ce qui nécessite d'avoir recours à l'emprunt. L'emprunt enregistré en 2007 est important.

La commune a emprunté **850 000 €** en cinq ans.

Les charges financières ont augmenté sur l'exercice 2008 et grevé d'autant les marges de manœuvre de la commune.

Il convient d'observer, par ailleurs, que la commune a souscrit au 31/12/2007 un nouvel emprunt de 180 000 € dont la première échéance est prévue au 01/02/2009.

III—MARGES DE MANŒUVRE :**A) Fiscalité directe :**

Le poids de la fiscalité directe locale sur la commune (**231 € / hab.**) est comparable aux moyennes constatées sur le Département (**223 €**) et la Région (**230 €**).

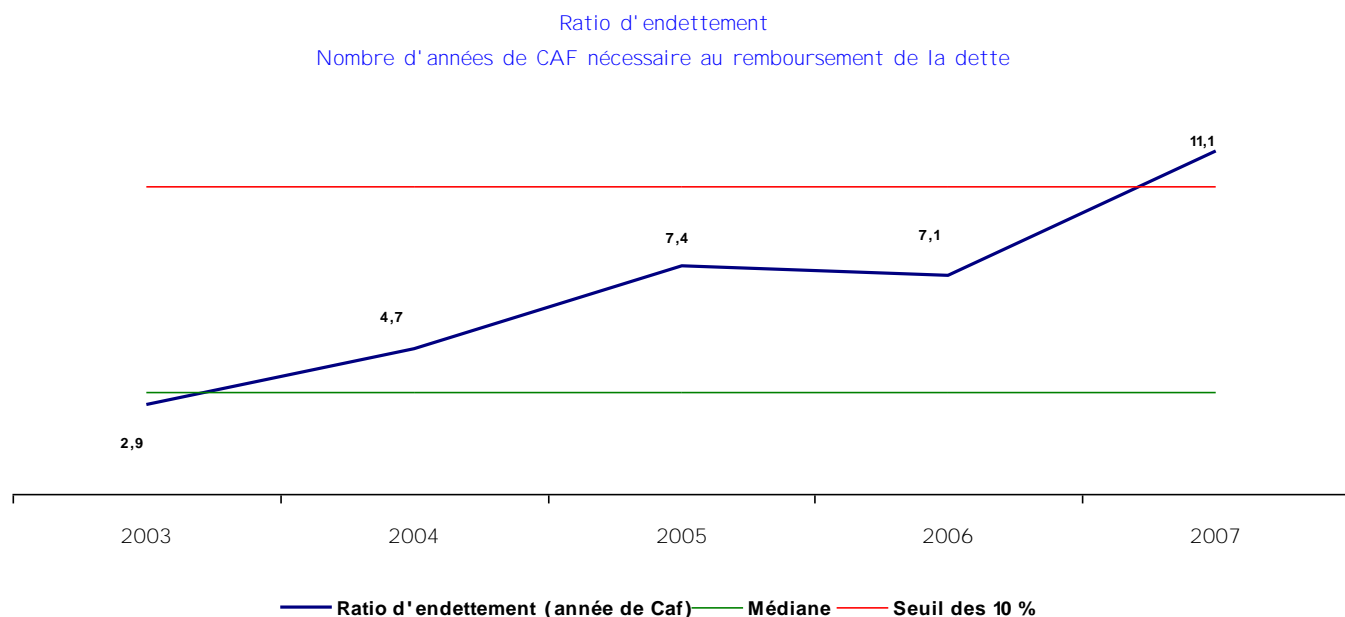
B) Analyse de l'endettement :

L'encours de la dette a fortement augmenté au cours des trois dernières années (+ **43,2%**).

La croissance de l'endettement s'est accélérée entre 2006 et 2007 passant ainsi de 689 483 € en 2006 à 960 331 € en 2007. Cette augmentation correspond principalement à la hausse des dépenses d'équipement depuis 2006.

La dette par habitant est de **1 105 €** contre **718 €** pour la moyenne départementale. Le montant de la dette par habitant s'éloigne de la moyenne et cette situation mérite d'être surveillée.

Cet endettement correspondant à **11,1 années de capacité d'autofinancement**, soit un ratio au dessus de la valeur généralement admise (7 ans).



La fin de l'année scolaire 2007/2008 a été l'occasion de remettre aux élèves de CM un dictionnaire pour leur entrée en 6ème. Nous espérons que celle-ci se sera bien déroulée .

La Fête organisée pour le début des grandes vacances fut le signal de repos ,détentes et bien sur de farniente pour nos enfants.

Le 2 Septembre 2008, les enfants ont repris le chemin de l'école avec un changement pour la classe de Madame Kalch qui est délocalisée à l'étage de la salle polyvalente jusqu'à la fin Décembre.

En effet, devant le nombre croissant d'élèves de maternelle, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a autorisé l'ouverture d'une classe supplémentaire avec la condition de créer un poste d'ATSEM. (Agent territorial spécialisé en école maternelle) D'où l'arrivée de la nouvelle institutrice Melle Magali LAGARRIGUE qui sera secondée par Madame Mathilde BOUILLAGUET (qui est ATSEM).

La municipalité a donc investi pour la création de cette classe , que les tout petits auront le plaisir de découvrir dès la rentrée de Janvier. Cette classe se situe à l'emplacement de l'ancien préau.

Le Père Noël de la commune a offert un livre et des chocolats à tous les enfants lors de la fête de fin d'année du 13 Décembre.

Le vendredi 19 Décembre, les enfants ont eu droit à un repas de Noël préparé par Régine ESPALIOUX et offert par la municipalité.

A cette occasion, nous vous informons que les principaux fournisseurs de l'école sont: notre Boulanger, notre boucher et les Ets PRIMEX pour les légumes frais et de qualité.

Autres détails: les tarifs de cantine et garderie.

cantine enfant: 1.68€ Adulte: 3.05€

garderie: 1er enfant 1.87€ 2ème enfant 0.94€ 3ème enfant : gratuité

TRAVAUX A L'ECOLE



La fin des travaux de la nouvelle salle de classe de maternelle ayant été prévue avant les vacances de Noël , les délais de livraison du chantier ont été respectés par les artisans intervenant sous la responsabilité de Monsieur MOULY architecte.

La classe délocalisée a donc retrouvé sa place dans l'enceinte de l'école et nos tout petits ont pu prendre possession de leur salle toute neuve.

◀ La structure moderne installée dans la cour de l'école a remplacé l'ancien préau.

Le déplacement du portail de l'entrée de l'école a été effectué pour agrandir la cour de récréation et permettre aux petits d'avoir une cour particulière et sécurisée.

Les aménagements du bureau de Mme la Directrice sont terminés; ils ont été réalisés cet été par les employés de la commune.

TRAVAUX DANS LA COMMUNE



Les abats-sons et la chambre des cloches de l'église ont été remis à neuf.



Le 21 Juillet 2008 le souvenir des résistants
 au lieu -dit La VALEYRIE.
 Moment très émouvant pour rendre hommage
 aux morts pour la France.



* * *

Le 11 Octobre 2008, nos aînés se sont retrouvés dans la joie et la bonne humeur autour de leur traditionnel repas de fin d'année offert par la municipalité; Monsieur Grasset nous a enchanté sur un air de musiques entraînantes ainsi que Marjolaine dans un répertoire de Piaf à Céline Dion.



Marjolaine nous a fait voyager vers le soleil levant en exécutant les danses magiques de l'orient.

* * *

Commémoration du 11 Novembre 2008 , en présence des habitants de Saint Germain Les Vergnes
 et de l'adjudant Chef Lac du Groupement de Gendarmerie de Tulle.



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Réhabiliter son installation pour préserver notre environnement !

Diagnostiquer pour repérer :

Depuis 2006, le diagnostic obligatoire de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif a été entrepris sur notre territoire. Le service public d'assainissement non collectif SPANC (service de la Communauté des Communes de Tulle et Cœur de Corrèze) a commencé par les secteurs sensibles de :

Favars, Saint-Mexant, **Saint-Germain-Les-Vergnes**, Saint-Hilaire Peyroux, Cornil.

Ce premier secteur regroupe le bassin versant de la prise d'eau de la Couze et plusieurs périmètres de protection de captages d'alimentation en eau potable.

Ce recensement est essentiel puisqu'il a permis de repérer les points noirs: « les installations qui sont à l'origine de rejets polluants dans le domaine public ou chez un tiers. »

Sur les 373 assainissements non collectifs vérifiés, 20 % ont été jugés non-conformes : leur dysfonctionnement présente des problèmes de salubrité publique.

Bénéficiaire d'une aide financière :

Les propriétaires de ces filières ont été informés par le service public d'assainissement non collectif lors de réunions publiques et individuellement par courrier.

Pas de panique si vous êtes concernés ! Vous n'encourez pas une contravention... au contraire la **Communauté de Communes vous propose de réhabiliter votre installation moyennant un financement de l'Agence de l'Eau à hauteur de 50 % du montant TTC des travaux, limité à un plafond de 9.000 €.**

La réhabilitation consiste alors en une remise aux normes ou une réfection complète de votre système d'assainissement. Le S.P.A.N.C. s'est chargé du montage administratif et financier des dossiers et les a transmis mi-septembre 2008 à l'Agence de l'eau. Les propriétaires qui ont accepté de s'impliquer dans cette démarche ont désormais un an pour réaliser leurs travaux.

Le service d'assainissement non collectif de la Communauté vérifiera la bonne exécution des travaux et le particulier recevra ensuite la subvention de l'Agence de l'eau.

Cette opération pilote présente l'avantage de regrouper les réhabilitations dans le temps et dans l'espace et de proposer un levier incitatif aux propriétaires d'autant plus que le cumul avec les aides habitat proposées par la Communauté est, sous conditions, possible...

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des services de la Communauté des Communes de Tulle (05 55 20 75 00).

S'engager individuellement et collectivement pour notre environnement :

Au fur et à mesure de l'avancée du diagnostic des 9.000 installations non collectives que compte le territoire, la Communauté proposera avec l'Agence de l'eau de nouvelles opérations de réhabilitation aux habitants concernés.

L'objectif est bien d'agir tous ensemble main dans la main pour préserver l'environnement du territoire qui est notre bien commun... Alors engageons-nous à réhabiliter !

Le syndicat mixte « Dorsal », constitué par la Région Limousin, les trois départements, la ville de Limoges, la Communauté d'Agglomération de Brive, les Communautés de Communes de Guéret, Saint Vaury et Tulle Cœur de Corrèze, a confié la concession du réseau à **Axione Limousin**, dans le cadre d'une délégation de service public d'une durée de 20 ans.

Celui-ci construit le réseau et le met à disposition des opérateurs. En France, plus d'une centaine de réseaux d'initiative publique de ce type sont en cours de réalisation. Toutefois, aucun n'a l'ampleur de ce qui a été réalisé en **Limousin, qui fait figure de territoire précurseur**.

L'infrastructure déployée à la fin de l'année 2007, combinait technologies filaires (**fibre optique et ADSL**) et hertzienne (**Wi Max**).

Elle comprenait 1.200 Kms de fibre optique, 102 centraux téléphoniques dégroupés et 38 stations de base Wi Max. Mais la technologie hertzienne du Wi Max, sur laquelle reposaient les espoirs de couverture maximale du territoire, n'a, dans un premier temps, pas atteint les objectifs espérés.

La première campagne de mesures a donné des résultats inférieurs à ceux escomptés et les délais ont été dépassés. Pour se conformer à ses obligations, Axione Limousin, mène des AMP (Actions de Mises au Point) pour les 18.000 foyers limousins qui n'ont pas accès à l'internet par ADSL.

14 Nouveaux sites avant fin 2008

A l'issue d'un nouveau déploiement qui doit être achevé au printemps 2009, 15.000 de ces 18.000 foyers disposeront du Wi Max.

Le nombre des stations de base va passer de 38 à 71.

Sur les 38 nouvelles stations qui vont être installées en Limousin, 14 sont en Corrèze :

- Liginiac,
- Lamazière-Basse,
- Sadroc,
- Soudeilles,
- Sexcles,
- Saint-Priest-de-Gimel,
- Saint-Angel,
- Madranges,
- Saint-Bazile-la-Roche,
- Chamberet,
- Neuvic,
- Eygurande,
- Lagraulière,
- Sainte-Fortunade.

La plupart de ces nouveaux sites, seront installés sur des points hauts déjà existants.

Pour Axione, qui prend en charge la totalité de cet investissement supplémentaire, la densification de la couverture Wi Max représente un coût de 70.000 € pour chaque nouvelle station, soit 2,4 millions d'euros.

Dès la mise en service de ces nouvelles stations, une nouvelle campagne de mesures sera menée pour vérifier le nombre de foyers effectivement couverts.

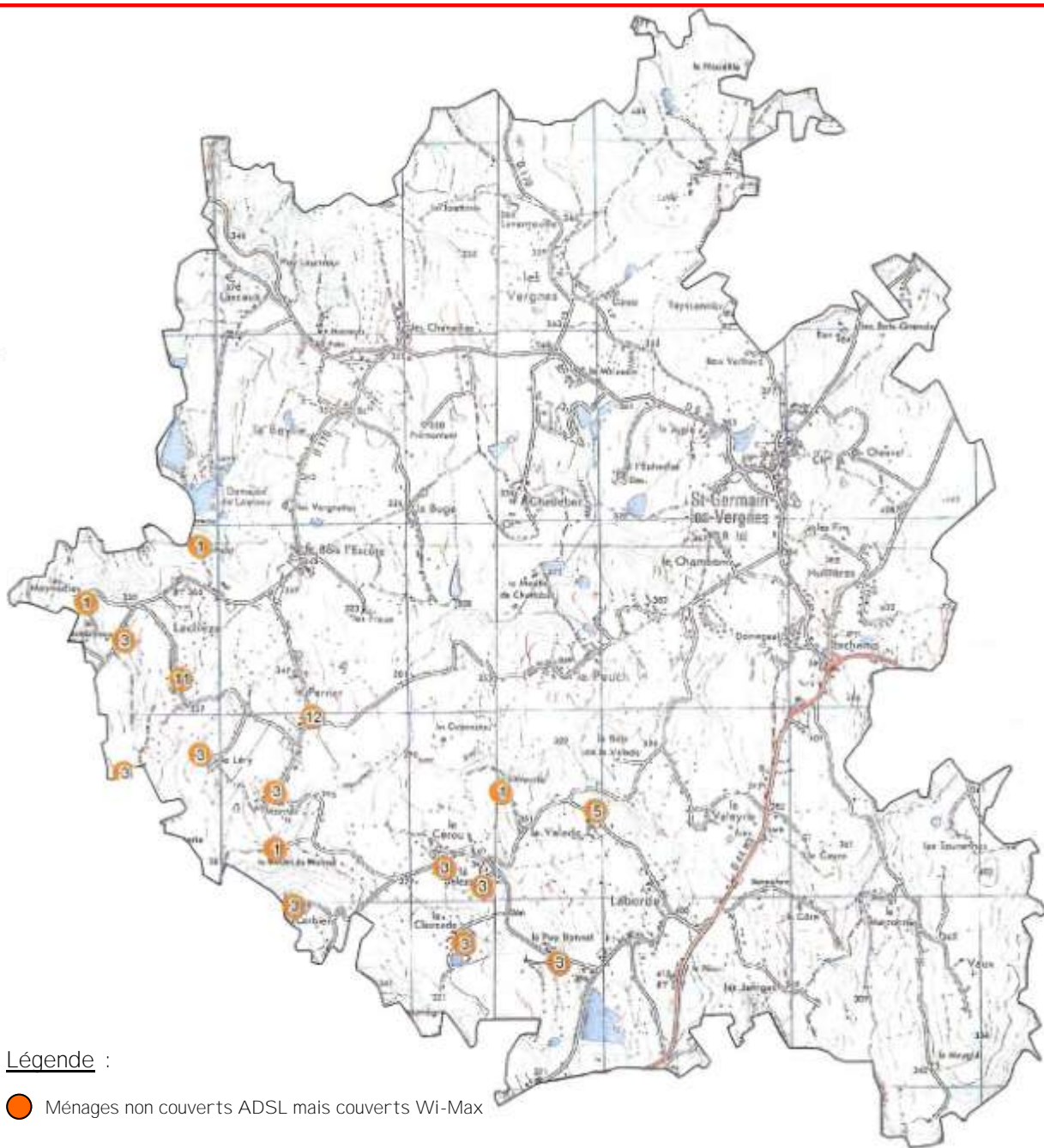
Le Conseil général de la Corrèze sera intransigeant sur le respect du cahier des charges fixé à **Axione, qui lui impose l'obligation de desservir plus de 99 % de la population Limousine**.

En parallèle à ce nouveau déploiement un nouvel opérateur s'est positionné sur le marché du Wi-Max. Il s'agit de **Nomotech** qui vient ainsi étoffer l'offre jusqu'alors détenue par **Numéo**.

Pour les 3.000 foyers limousins qui n'auront pas accès à l'ADSL n'y au Wi Max, la solution restera le satellite ou le Wifi. C'est pourquoi Axione propose en complément une offre satellite qui permettra la prise en charge de l'équipement, c'est-à-dire l'antenne satellite et le terminal (400 €), pour les 500 premiers demandeurs.

Pour les autres foyers, le Conseil général apportera une aide à l'équipement. Elle devrait concerner entre 800 et 1000 familles.

L'objectif est que chaque foyer corrézien qui voudra le haut débit puisse l'avoir, quelque soit le moyen technique utilisé.
La Corrèze 100 % haut débit.

Carte communale de Saint-Germain-Les-Vergnes

Station
WI-MAX

- 1 L'Imbertie, Le Moulin du Monteil, Les Meynadies, Martelet
- 3 Cérou, La Salesse, La Clauzade, Le Puy de Bonnel, Corbier, Le Monteil
- 5 La Valade
- 11 Lachèze
- 12 Le Perrier

Contact Conseil Général de la Corrèze pour une demande de **préinscription pour l'offre DORSAL / AXIONE LIMOUSIN (WI-MAX)**

M. Pierre ESTERLE
Service Aménagement Numérique du Territoire
9, Rue René et Emile FAGE
BP 199 19005 TULLE CEDEX

☎ 0555 93 78 44 - Fax : 0555 93 75 76

Le concours de pêche à l'étang de Lachamp



Le 3 Août 2008



Après l'effort, la détente avec le concours



Le méchoui de la FNACA



Téléthon



La pétanque: remise des Trophées



Le concours de belotte organisé par la section foot



Le loto organisé par le Foyer



Repas du Club des Aînés à Aubazine



LE FOOT

Le club existe depuis 1976 au sein du Foyer rural. Il est monté au plus haut niveau de son histoire en 2004 en deuxième division district.

L'ambition de la saison 2008-2009 est de faire monter l'équipe réserve de la 5ème division à la 4ème.

Les effectifs: Seniors: 52 licenciés 14 dirigeants. École de foot : entente entre Saint Germain Les Vergnes et Perpezac le Noir: 36 enfants licenciés à Saint Germain Les Vergnes et 48 à Perpezac.

LE MOT DU PRESIDENT DE LA SECTION FOOT

Tout d'abord, je remercie la commune pour les nouveaux locaux du stade situés à Chadebec. Ensuite, pour la première fois de son histoire, l'école de Foot (entente du barreau) a obtenu la labellisation de la FFF. Pour finir, merci à tous les éducateurs, joueurs, dirigeants et sponsors qui font vivre le club, ainsi que tous nos supporters.

Venez nous rejoindre pour enflammer le stade!

Contactez Jean pierre MALISSARD

au [05.55.85.63.39](tel:05.55.85.63.39)

**LE PING-PONG**

Le club de ping pong a été créé en 1973. Les effectifs de la section tennis de table du foyer rural est de 23 pongistes, Le club est ouvert à tous et les entrainements ont lieu à la salle culture et loisirs, chaque mardi de 20h à 22h pour les adultes et le mercredi de 18h à 19h pour les plus jeunes qui bénéficient d'une école de « PING».

Les plus sportifs évoluent dans le championnat Départemental FFTT avec une équipe cadet et deux équipes seniors, Les autres préfèrent les deux équipes UFOLEP permettant de "transpirer" tout en taquinant la petite balle pour le "fun"!

Renseignements pour les inscriptions auprès du Président "Dédé" TREILLE au [05.55.29.42.87](tel:05.55.29.42.87)

TENNIS

« Le tennis club a vu le jour à la fin des années 80 et compte aujourd'hui une quinzaine de membres de tous âges et de tous niveaux. Les entrainements, dirigés par Charlie CASADEI, ont lieu le lundi de 18h00 à 21h00 à la salle Culture et Loisirs.

Une équipe féminine est engagée dans deux tournois :

Desmery et Championnat d'Eté de la Corrèze.

Il est également possible de participer à des compétitions individuelles.

Renseignements au [06 85 26 51 93](tel:06.85.26.51.93)



Choisissez votre association, participez à la Vie de votre commune.
 Il manque une activité? Créez-la!
 Venez vous renseigner, et faire " bouger votre commune" tous ensemble!

LISTE DES ASSOCIATIONS DE SAINT GERMAIN LES VERGNES

	NOMS ASSOCIATIONS	Adresses		Contacts	Activités
1	SOCIETE DE CHASSE	Chadebec	0555 29 38 22	Jean-marc FARGES	Chasse
2	FOYER RURAL	Domingeal Village	0555 29 42 87	André TREILLE	
3	GROUPE FOLKLORIQUE	Les Vergnes	0555 29 40 26	Jean-Pierre DELMAS	Danses
4	CLUB DE FOOTBALL	Tirelignol 19270 SAINTE FEREOLE	555 85 63 39 0622 20 35 27	Jean-Pierre MALISSARD	Foot
5	CLUB DE TENNIS	Les Pins	0685 26 51 93	Catherine BOUYOUX	Tennis
6	CLUB GYMNASTIQUE	Le Perrier	0555 29 37 47	Odette BREUIL	Gymnastique
7	CLUB DE TENNIS DE TABLE	Domingeal Village	0555 29 42 87 0555 29 02 52	André TREILLE	Ping-Pong
8	CLUB DES AINÉS	Le bourg	0555 29 34 32	Monique FILLIOL	Organisations diverses
9	FNACA	Le Chambon	0555 29 32 10	Georges FAURE	Anciens combattants d'Algérie
10	A.I.P.E.	Le Peuch	0555 27 02 68	Christine SUBREGIS	Association Indépendante Parents d'élèves
11	COMITÉ DES FETES	Lacoste	0555 29 40 68	Suzie PEYRAT	Organisation de fêtes
12	CLUB DE PÉTANQUE	Le Bois Lescure	0615 62 80 33 0555 29 44 48 (M. MARCOU)	Jacques FULMINET	Pétanque
13	CLUB DE CUISINE	Le Leyri	0689 44 23 21	Sylvie BOUYGE	Recettes à l'ancienne
14	ART FLORAL	Les Pins du Vert Bois	0555 29 38 52	Catherine MAURY	Compositions Florales
15	CLUB DE MARCHÉ	Lachamp	0555 29 35 58 0555 29 36 84	Paulette SEGUY	Marche
16	CLUB INFORMATIQUE	La Jugie	0555 29 35 38 0555 29 31 75	Patrick MORILLEAU	Informatique
17	CLUB DE SCRABBLE	Lachamp	0555 29 35 58 0555 29 36 64	Paulette SEGUY	Scrabble
18	ATELIERS POUR ENFANTS	Les Vergnes	0555 29 40 26 0555 29 36 64	Edith DELMAS	Arts plastiques activités d'éveil
19	CLUB AVICOLE	La Beylie	0555 29 44 48	Eric MARCOU	Pigeons voyageurs
20	HISTOIRE DE SAINT GERMAIN	Domingeal	0555 29 42 87	Sylvie TREILLE	Histoire
21	DANSES MODERNES	Tirelignol 19270 SAINTE FEREOLE	0555 85 63 39	Coralie MALISSARD	Danses
22	LOCATION DE VAISSELLE	La Beylie	0555 29 44 48	Eric MARCOU	



Un tel succès est à vous couper le souffle!!!! et montre bien l'envie et le plaisir qu'ont eu les habitants de la commune à participer à cet événement féerique. Nous avons été petits avant d'être grands, et la magie de Noël nous fascine toujours autant.

Un grand merci à tous les exposants, aux jeunes artistes pleins de fraîcheur et de spontanéité, à l'école du cirque CUCICO, au trio de rock Nirvanesque sans oublier Marjolaine qui a fait chanter les enfants de l'école et aussi à Moka et Velours nos amis les poneys des Ecuries de Novert.

Après tout Noël c'est pour les enfants ...Petits et Grands!

Les plus grands ont pu apprécier la soirée et danser au son de l'accordéon, dirigé par Monsieur GAGNÈRE et avec la participation amicale de Christian PESCHEL!

Ce premier Marché de Noël a vu le jour grâce aux efforts conjugués des employés de la commune et des organisateurs bénévoles; un merci tout particulier pour leur gentillesse, leur disponibilité et leurs compétences.



Rendez vous l'année prochaine pour un autre moment de la magie de Noël!



Pompiers: 18 ou 112 (portable) SMUR: 15
Police: 17 Gendarmerie: 05 55 21 50 50
Enfance maltraitée: 119 Médecin de garde: 15
Centre hospitalier: 05 55 29 79 00
SOS Violences: 05 55 88 20 02
Info Sida: 0800 840 800

Mairie : 05 55 29 32 33

mairie.st.germain.les.vergnes@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi-mardi-jeudi : 9h00-12h30 14h00-17h30

Mercredi : 9h00-12h30

Vendredi : 9h00-12h30 14h00-17h00

En cas d'urgence, contacter :

A.PENOT 06 09 70 02 91 A.REYNIER 06 79 50 19 10

P.CHEMARTIN 06 81 05 32 70 O.BOUYOUX 06 33 69 94 41

C.MAURY FILLIOL 06 23 66 72 86

Déchetterie : 05 55 29 48 93

Horaires d'ouverture :

Lundi et samedi semaine impaire

Mercredi et vendredi 9h30 à 17h30

Jeudi après midi

Naissances :

- ⇒ Foucault Louis Philippe PLANCHOT né le 26/08/2008 à Brive
- ⇒ Mélissande Elisa GADEL née le 08/11/2008 à Tulle
- ⇒ Eno Charles-Henri DURET né le 09/11/2008 à Tulle
- ⇒ Zeliha BICEN née le 03/12/2008 à Tulle

Ils s'aiment :

- ⇒ Joël Georges François LEBON et Christine Renée MARTINS le 05/07/2008
- ⇒ Christophe André HOURDOUILLE et Martine Yolande DUMAILLET le 02/08/2008
- ⇒ Jérôme DELFAURE et Stéphanie DUMOND le 23/08/2008

Ils nous ont quittés :

- ⇒ Marcelle Suzanne CHANTENIE Vve ROCHE le 02/08/2008
- ⇒ Guy Jean Aimé BOSSOUTROT le 17/10/2008

CENTRE DE LOISIRS "LOU LOUBATOU "

Association d'accueil de loisirs sans hébergement

Siège : Mairie 19330 CHANTEIX

05.55.29.44.65

Clsh.louloubatou@laposte.net

Cette association propose d'offrir aux enfants en milieu rural une diversité d'Activités Culturelles Artistiques et Sportives, pendant les vacances, en période périscolaire ainsi que le mercredi.

Périodes d'inscriptions :

Mercredis : inscriptions au mois

Vacances scolaires : inscriptions 15 jours avant le début des vacances

Accueil :

Pendant les vacances : de 7h30 à 19h

En période périscolaire les lundis, mardis, jeudis, vendredis :

De 7h30 (7h à la demande des parents) à 8h30/11h30 à 13h /16h à 19h

Les mercredis de 7h30 (7h à la demande des parents) à 19h

Gratuité de 11h30 à 13h tous les jours de la semaine

Le prix d'une journée ne pourra en aucun cas excéder le montant du tarif journalier.

Pour les inscriptions et tous renseignements complémentaires, adressez-vous à la Mairie de CHANTEIX.

Le Maire et toute son équipe municipale
vous souhaitent une très bonne Année



2009

Directeur de la publication :
Didier ROCHE

Rédacteurs :

Pascale DEVAUCHELLE, Gilles MAUSSET,
Alain PENOT, Martin PEYRAT.

Ont également participé :

Odile BOUYOUX, Agnès DELMAS-TROUSSELIER,
Francine MEYER.

Dépôt légal: Juillet 2008.